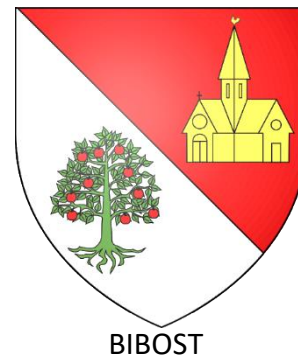


La Cueillette

LE PLEIN D'ACTUALITÉS DANS VOTRE PANIER - **Octobre 2024**



Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.



Après le défilé de la mairie jusqu'au monument aux morts avec La Bambane, Franck Chaverot a prononcé un discours à la mémoire des soldats morts pour la France pendant toutes les guerres et les interventions militaires à l'extérieur de la France.

Ensuite, six enfants de l'école ont lu des lettres émouvantes envoyées par des soldats décrivant les conditions de vie inhumaines à la guerre.

Pour terminer, le verre de l'amitié a été proposé par la municipalité aux habitants de Bibost pendant que les musiciens de La Bambane exécutaient avec brio quelques morceaux de leur répertoire.

Nous pouvons retrouver les discours du maire et une partie des lettres lues par les enfants sur le site internet de Bibost « <http://www.mairie-bibost.fr> », rubrique « Actualités » ou à la mairie.

L'état civil

Naissance : de Maxence Jean-Marc Philippe SAGNOL, le 31 octobre 2024

L'agenda

Chaudière des Jeunes Vogueurs

Le samedi 23 novembre

Fête de la Sainte Barbe

le samedi 30 novembre, à 17h30
à Chevinay

Messe

le samedi 30 novembre à 18h

Conseil municipal

le lundi 2 décembre, à 19h30

Téléthon avec défilé des enfants,

le vendredi 6 décembre à partir de 16h30.
organisé par l'APE et l'ISB

Repas et animation musicale pour les aînés

le dimanche 8 décembre,
organisés par la municipalité

Marché de Noël

le dimanche 15 décembre
organisé par l'ISB

Rencontre intergénérationnelle en chansons

le mardi 17 décembre
organisée par l'école et le Club Soleil d'Automne

Conseil municipal

le lundi 6 janvier 2025, à 19h30

Cérémonie des vœux de la municipalité

le samedi 11 janvier 2025, à 17h

Retour sur la réunion publique d'informations du 5 novembre.

Du nouveau pour la collecte des déchets à partir de janvier 2025 !



Début novembre, s'est tenue une réunion publique avec des représentants de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA) au sujet de la collecte et du traitement des déchets. C'est la CCPA qui exerce la compétence de collecte et de traitement des déchets.

Afin d'assurer le maintien du taux de la Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), la CCPA a étudié les moyens de rationaliser les collectes et de renforcer les gestes de tri des différents déchets ménagers et autres.

C'est ainsi que le rythme des collectes sera revu à compter de janvier 2025 et le tri sera encouragé :

- Collecte des bacs noirs tous les 15 jours
- Collecte des bacs jaunes tous les 15 jours également (comme actuellement)
- Développement du tri des biodéchets avec des composteurs

Par ailleurs, un site de collecte (poubelles noire et poubelle jaune) avec des conteneurs enterrés sera installé derrière l'église (à la place des bacs actuellement présents) et destiné aux habitants du centre village : les usagers seront informés individuellement.

Enfin, le composteur collectif à proximité du Centre d'animation sera remplacé par un équipement plus performant.

Le nouveau calendrier de collecte vous sera transmis très prochainement.

Pour toute information complémentaire, rendez-vous à :

Communauté de communes du Pays de L'Arbresle
571 Allée des Grands Champs 69210 Sain Bel
Tél : 04 74 01 68 90
Mail : ccpa@paysdelarbresle.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 NOVEMBRE 2024

Le Conseil Municipal de BIBOST s'est réuni en séance publique, au centre d'animation, le 4 novembre 2024 à 19h30, sous la présidence de Franck CHAVEROT, Maire

Présents : Franck CHAVEROT, Claire DOUVIER, Sandrine MARVALIN-GEANT, Jean-Philippe CHAUX, Thierry BEAU, Frédéric BONNARD, Sophie BOUVARD, Didier GOUTTE, Laurent MARION, René MICHEL, Josette RAYMOND, Valérie ROZIER.

Excusés : Éric BLANC (pouvoir donné à Frédéric BONNARD)

Absente : Élodie GIDON

1 Désignation du secrétaire de séance

- À l'unanimité des membres présents, Valérie ROZIER est désignée comme secrétaire de séance.

2 Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 2 septembre 2024

A la suite de la diffusion du compte-rendu du conseil municipal du 7 octobre 2024, Monsieur le Maire demande si des précisions doivent être apportées.

- En l'absence d'observations, de corrections, le conseil municipal approuve le compte rendu à l'unanimité des membres votants et autorise Monsieur le Maire et Mme Josette RAYMOND (secrétaire de séance du Conseil municipal du 07/10/2024) à signer le procès-verbal de séance.

3 Convention d'usage des points d'apport volontaire en domaine public destinés à la collecte des déchets sur la commune de Bibost

Monsieur le Maire présente la convention d'usage des points d'apport volontaire en domaine public destinés à la collecte des déchets sur la commune de Bibost. Cette convention a pour objet de définir les modalités concernant la gestion des conteneurs (collecte, maintenance et communication) situés sur le domaine public communal.

La liste des conteneurs présents sur le territoire de la commune se trouve en Annexe 1 de la convention qui est rappelé ci-dessous :

ANNEXE 1 : LISTE DES CONTENEURS DE LA COMMUNE							
• En domaine public :							
<i>Existants :</i>							
Communes	NOM	Adresse	Type	OM	CS	Verre	Commentaire
BIBOST	CABIBOST01	RD 91	Colonnes aériennes	0	0	2	PARKING DU CENTRE D'ANIMATION
<i>A venir courant 2024 :</i>							
Communes	NOM	Adresse	Type	OM	CS	Verre	Date prévisionnelle de pose
BIBOST	CEBIBOST01	Chemin de l'Alambic	Conteneurs enterrés	1	2	0	Pied d'Eglise nov-24
• En domaine privé							
AUCUN							

La CCPA adressera annuellement à la commune une liste à jour du parc de conteneurs.

Le nettoyage est assuré par les deux parties

La Commune est responsable de la propreté des abords de conteneurs. Les bornes étant accessibles aux usagers de la commune, à ce titre, elle veille à l'utilisation correcte des conteneurs par les habitants et à l'absence de dépôt sauvage aux abords de ceux-ci. Elle assure à ses frais et autant que besoin, le nettoyage régulier de la plateforme, de l'extérieur de la borne et des abords immédiats des sites.

La CCPA est responsable de la propreté intérieure des PAV. Elle prévoit une session de nettoyage régulière pour chaque flux de déchets. La CCPA définit librement les fréquences de nettoyage.

La présente convention entre en vigueur dès sa signature. Elle englobe tout le parc de conteneurs présent sur la commune. Elle est conclue pour une durée de 1 an. Elle est reconductible tacitement, sauf dénonciation de l'une des parties avec préavis de 3 mois.

Toute modification de la convention en cours d'exécution devra faire l'objet d'un avenant.

- Le conseil municipal approuve la convention d'usage des points d'apport volontaire en domaine public destinés à la collecte des déchets sur la commune de Bibost.

4 Décision modificative n°2

Pour mémoire, le budget principal de la Commune de Bibost a été voté le 08 avril 2024, à hauteur de :

- 644 614.15 € en section de fonctionnement
- 460 159.44 € en section d'investissement.

Le Conseil municipal est invité à délibérer pour approuver les modifications et virements de crédits proposés ci-dessous :

Opération d'ordre budgétaire : Amortissement police pluri communale 2023

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
023 Virement à la section d'investissement	- 110.59	021 Virement de la section de fonctionnement	- 110.59
042 Opération d'ordre de transfert entre section	+ 110.59	040 Opération d'ordre de transfert entre section	+ 110.59

- Le conseil municipal donne son accord pour les augmentations, diminutions et virements de crédits cités-dessus.

5 Approbation du rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service « assainissement collectif et non collectif »

Monsieur le Maire présente le rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif et non collectif élaboré par les services de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle.

Il en fait la synthèse. Ce rapport est disponible sur le site de la CCPA.

- Le conseil municipal approuve le rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service assainissement collectif et non collectif.

6 Points Divers

Fête de la sainte Barbe :

La fête de la Sainte Barbe aura lieu le samedi 30 novembre à Chevinay à 17h15 à la salle des fêtes de Chevinay.

Apicité :

La commune a obtenu le label Apicité 1 abeille.

Travaux centre d'animation :

Le chiffrage des travaux supplémentaires (cuisine, sol, remplacement chaudière...) n'a pas été rendu, les travaux vont être décalés au mois d'avril 2025 jusqu'à fin d'année 2025.

Dès que le planning de travaux sera définitivement fixé, une communication sera faite auprès des associations et de l'école. Une nouvelle organisation devra être mise en place pour le service de la cantine pendant la durée des travaux.

8 Compte rendu des diverses commissions

Commission Urbanisme par Claire DOUVIER :

Déclaration préalable :

DP06902224000018 : Réalisation d'un muret - ravalement de la façade - changement des menuiseries - déposée le 23/10/2024 – Accordée le 04/11/2024

BLANC Éric 83 Lotissement le Cortay

Permis de construire :

PC0690222400001 :

Construction d'un hangar agricole de stockage à matériels avec production d'électricité photovoltaïques en toiture – déposé le 04/03/2024 – Accordé le 5/06/2024

Chemin du Planin. SCEA Les Vergers d'Antan. Franck CHAVEROT

Commission Finances/RH par Sandrine MARVALIN-GEANT :

Les photocopieurs de l'école et de la mairie ont été remplacés. Le contrat de location avec Canon étant terminé, la commune s'est engagée avec la société 2ITSolution à Dommartin avec une économie de 1480.00€ sur l'année par rapport au contrat actuel.

Une annonce a été postée pour le remplacement de congé maternité de l'ATSEM à partir du mois de janvier.

Commission Vie Locale par Sophie BOUVARD :

La cérémonie du 11 novembre aura lieu le dimanche 10 novembre à 11h15. RDV place de la mairie. Un vin d'honneur est offert par la municipalité à l'issue de la cérémonie au centre d'animation.

Commission bâtiments par Didier GOUTTE :

Le défibrillateur a été remplacé. Il est en service. La maintenance ainsi que le remplacement des consommables est faite par l'entreprise LIFEAZ. Tout est compris dans la location.

Les 2 boîtiers d'alarme incendie de l'école ont été remplacés pendant les vacances de la Toussaint.

La boîte à livres va être réparée dans les jours à venir



Commission voirie par Frédéric BONNARD :

Le chemin de la Voute va passer en voie verte avec la mise en place de panneaux : limité à 20km. Les automobiles ne seront plus prioritaires par rapport aux piétons et cyclistes.

Commission enfance jeunesse par Laurent MARION :

Une réunion avec tous les maires faisant partie de l'ACM de Bessenay est prévue pendant le mois de novembre concernant la répartition des coûts de fonctionnement entre les communes.

Une rencontre a eu lieu avec le club des Bigarreux et les communes de Montrottier, Brullioles, Bessenay, St Julien sur Bibost et Bibost au sujet de l'utilisation des terrains de foot. Une étude va être menée pour avoir le coût des frais de fonctionnement de chaque terrain. La commune de Bibost s'est engagée à entretenir son terrain de foot afin qu'il soit opérationnel pour les équipes du Club des Bigarreux.

La séance est levée à 21h10

INFORMATIONS DE BIBOST

➤ Téléthon avec défilé des enfants, le 6 décembre à partir de 16h30



A la sortie de l'école, des crêpes, des boissons (soft et vin chaud) seront proposées aux enfants et aux adultes.

Ensuite, il y aura une petite boum pour les enfants. Puis, vers 18h, l'habituelle retraite aux flambeaux.

Les prix seront libres et tous les bénéfices seront reversés au Téléthon.

On vous attend nombreux !

Organisé par les parents d'élèves et l'ISB.

➤ Vente d'huîtres par l'ISB

Pensons à commander nos huîtres pour les fêtes avant le 8 décembre !

"Vos huîtres pour les fêtes !"			Renseignements au : 06.25.63.61.12 / isbibost@gmail.com			
			Coupon réponse à rendre avant le 7 décembre à: Chantal Bonnard - Grande Rue - 69690 Bibost			
10 €	A récupérer au Marché Le Samedi 21 décembre A partir de 18h	Huîtres <i>De la baie de</i> Bourgneuf	Nombre de douzaine d'huître N°3 : x 10€ =			
			Nom / Prénom :			
			Adresse :			
			Tel :			
			Chèque à joindre à votre commande à l'ordre de: « L'inter Société Bibolande »			

➤ **Offre d'emploi pour le remplacement d'un agent en congé maternité**



L'agent en charge de l'accompagnement des enfants de la classe de maternelle va partir en congé maternité.

En conséquence, la mairie de Bibost propose un emploi pour le remplacement de cet agent pendant son congé de maternité.

La description du poste est disponible sur le site de la mairie <http://www.mairie-bibost.fr/>, rubrique « Actualités » ou à la mairie.

➤ **Autre offre d'emploi pour le remplacement d'un agent à la suite de son départ.**



L'agent en charge de la cantine et du périscolaire de fin de journée quitte ses fonctions à la fin de l'année.

En conséquence, la mairie de Bibost propose un emploi pour le remplacement de cet agent.

La description du poste est disponible sur le site de la mairie <http://www.mairie-bibost.fr/>, rubrique « Actualités » ou à la mairie.

➤ **Chaudière des Jeunes Vogueurs**

On y pense ! A partir de 10h sur la place du village.
Boudin, frites, crêpes, sur place ou à emporter... et buvette !



➤ **Du nouveau pour l'APA par Gym'Bo.**



Les 2 groupes d'Activités Physiques Adaptées du jeudi matin mis en place en septembre sont complets.

Les premiers retours des participants sont très positifs : meilleure forme, douleurs articulaires et musculaires en diminution, ...

L'animation par Nicolas, professionnel du domaine, est appréciée par tous.

Aussi, pour répondre à d'autres demandes et notamment à celles des

actifs, Gym'Bo propose une séance en fin de journée.

Si vous souhaitez essayer l'APA, c'est possible avec une séance gratuite de découverte en janvier.

Pour avoir plus d'informations et vous inscrire à cette séance de découverte, contacter Colette par téléphone ou sms au 06 75 91 35 47 ou par mail à colette.goutte@orange.fr avant le 15 décembre.

➤ **Marché de Noël**

On note la date : le dimanche 15 décembre, avec des animations pour petits et grands.



**Le dimanche 15 décembre au centre
d'animation**

MARCHÉ DE Noël DE BIBOST

**entrée libre
de 9h à 17h**

- * **Exposants**
- * **Chateau gonflable**
- * **Stand de maquillage**

**Avec la présence du
Père Noël et lecture
de contes à 11h**

TOMBOLA PANIER GARNI

contact et réservation au : 06.25.63.61.12

- *VENTE DE TARTIFLETTE
9€ LA PART /16€ LES 2
(Reservation conseillée)
- *DÉGUSTATION D'HUITRES
- *PETITE RESTAURATION
- *BUVETTE
- *VIN CHAUD

➤ **Exposants pour le Marché de Noël**

Vous souhaitez exposer au marché de Noël de Bibost ! Vous êtes les bienvenus.

**Pour s'inscrire, il suffit de prendre contact avec Aurélie
par téléphone au 06 25 63 61 12 ou par mail à isbibost@gmail.com**

➤ Demi-décade des classes en 0

Les classes en zéro vont organiser leur demi-décade les 4 et 5 octobre 2025.
Tous les bibolands des classes en 0 sont bien sûr invités, plus particulièrement les nouveaux arrivants dans le village.
Ces nouveaux arrivants qui souhaitent participer aux festivités des classes en 0 doivent prendre contact avec Adeline par téléphone au 06 45 41 03 38 ou par mail à sollier_adeline@yahoo.fr



➤ Rencontre intergénérationnelle en chansons, le mardi 17 décembre, au Centre d'Animation, à 15h30.



Les élèves de l'école seront accueillis par le Club Soleil d'Automne et chanteront pour les aînés de la commune mais aussi pour tous les habitants de Bibost qui le souhaitent (famille, amis, ...).
Ensuite, ce sera un chant tous ensemble. Puis, à leur tour, les adhérents du Club proposeront leurs chansons.
L'après-midi se terminera par des échanges de cadeaux... et par un goûter.

➤ Liste des associations.

À la suite de quelques changements, nous avons mis à jour la liste des associations de Bibost et de leur contact.

LES ASSOCIATIONS DE BIBOST 2024

ASSOCIATIONS	CONTACTS	ADRESSES MAIL	TÉLÉPHONES
Asso. Des "Parents d'Elèves (APE)	Mme Caroline GOUTTE	ape.bibost@gmail.com	06.72.29.27.56
Association des Vogueurs	Mme Amandine BLANC	blanc.amandine69690@gmail.com	06 80 81 82 20
Asso Patrimoine St Julien-Bibost (APSJB)	Mme Janine CHIRAT	janine.alainchirat@orange.fr	04 74 70 78 14
BIBOL'AND SCENE	M Philippe GIOVANNETTI	giovannettiphilippe@yahoo.fr	06 60 61 78 92
Boule la Poussette	M. David LARDELLIER	dlardellier@hotmail.fr	07 85 38 63 74
Classes en 0	Mme Adeline SOLLIER	sollier_adeline@yahoo.fr	06 45 41 03 38
Classes en 1	Mme Valérie CHAVEROT	vchaverot71@gmail.com	06 22 60 39 77
Classes en 2	M Jérôme ROZIER	rozierjerome@orange.fr	06 87 84 68 71
Classes en 3	Mme Séverine BLANC	blanc.sev@live.fr	04 74 70 71 07
Classes en 4	Mme Angélique CHAVY	angelique.chavy@orange.fr	06 47 86 38 12
Classes en 5	M. Damien ROZIER	rozier.damien@orange.fr	06 82 96 09 28
Classes en 6	M. Hervé CHAVEROT	hervechaverot@hotmail.fr	06 63 89 31 59
Classes en 7	M. Didier GOUTTE	goutte-didier@orange.fr	04.74.70.75.15
Classes en 8	M Pascal MAZARD	p.mazard@numericable.com	06 73 08 44 39
Classes en 9	M. David LARDELLIER	dlardellier@hotmail.fr	04 26 65 70 43
Club Soleil d'Automne	Mme Josiane GARBIT M. René MICHEL	christian.josiane@outlook.fr rene.michel@zaclys.net	06 78 79 51 80 06 15 42 46 53
CUMA LA JOYEUSE	M. Jérôme ROZIER	rozierjerome@orange.fr	06 87 84 68 71
Football Club de Bibost	M. Maurice BONNARD	maurice-bonnard@wanadoo.fr	06 08 89 53 18
GYM'BO	Mme Colette GOUTTE	colette.goutte@orange.fr	06 75 91 35 47
Inter Société Bibolande	Mme Aurélie POMMERUEL	isbibost@gmail.com	06 25 63 61 12
Société de chasse	M. Christian GARBIT	christian.josiane@outlook.fr	06 80 44 49 36
Sporting club des bigarreaux	M. Gregory DUCARRE	552780@laurafoot.net	06 87 14 50 39
VBC Sport	M. Gilles VERNAY	vbc.sport@gmail.com	04 74 70 70 15

➤ **Ouverture de la mairie**

- Lundi de 9h00 à 12h00
- Mercredi de 14h00 à 18h00
- Vendredi de 14h00 à 17h30

➤ **Toutes les actualités du village avec :**

- Site internet de la commune : <http://www.mairie-bibost.fr/>
- Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/mairiedebibost/>
- Panneau Pocket : installer l'application sur votre smartphone (application gratuite) et recevoir en temps réel les informations et les alertes publiées par la commune.

INFORMATIONS DU PAYS DE L'ARBRESLE

➤ **Fête de la Sainte Barbe des sapeurs-pompiers de Bessenay**



Samedi 30 novembre 2024

Salle des fêtes de Chevinay

17h30 : Défilé des Sapeurs-Pompiers et Jeunes Sapeurs-Pompiers

18h00 : Remise des diplômes, galons et médailles. Allocution des autorités

19h00 : Verre de l'amitié

VENEZ NOMBREUX !

➤ **Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2024, du 16 au 24 novembre**

Le Pays de L'Arbresle participe à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, avec pour thème cette année : la lutte contre le gaspillage alimentaire.



Au programme :

- 👨‍👩‍👧‍👦 Spectacle familial sur le gaspillage alimentaire
- ♻️ Ateliers sur le tri, le compostage, et le jardinage naturel
- 👩‍🍳 Cuisine anti-gaspi et réparation de vêtements
- 👦 Actions auprès des scolaires : semaine zéro déchet, théâtre, et crèche zéro déchet

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site « paysdelarbresle.fr » ou à la mairie.

➤ **Matinée des assistantes maternelles, le 23 novembre.**



A l'occasion de la journée nationale des assistantes maternelles, les Relais Petite Enfance du Pays de L'Arbresle vous proposent une matinée dédiée à cette profession.

Le samedi 23 novembre 2024, de 9h à 12h, venez découvrir et participer à la matinée des assistantes maternelles, organisée par les Relais Petite Enfance du Pays de L'Arbresle, au 117 Rue Pierre Passemard, à L'Arbresle.

Pour le programme, rendez-vous sur le site « paysdelarbresle.fr » ou à la mairie.

➤ Exposition sur le parcours « Les Murmures du Temps »

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle en partenariat avec l'Office de Tourisme est ravie de vous annoncer l'ouverture de l'**Exposition sur le Parcours artistique et culturel « Les Murmures du Temps »**, à l'Espace Découverte de L'Arbresle du 13 décembre 2024 au 29 janvier 2025.



Espace Découverte

du Pays de L'Arbresle

Les Murmures du Temps

PARCOURS ARTISTIQUE ET CULTUREL
DU PAYS DE L'ARBRESLE

expo



Du 13 décembre 2024 au 30 janvier 2025



TEMPS FORT

Le 14 décembre à 10h30
*Inauguration en présence
du Président de la CCPA
M. ZANNETTACCI, du
Président de l'Office de
Tourisme M. CHIRAT et du
Directeur artistique du
projet, M. Romain WEBER
de Maison Gutenberg.*

**maison
Gutenberg**

Gratuite et ouverte à tous

Organisée par La Communauté de Communes du Pays de
L'Arbresle en partenariat avec l'Office de Tourisme

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi, mercredi, vendredi et samedi
de 9h30 à 12h et de 15h à 18h.

Office de Tourisme
du Pays de L'Arbresle



Lyonnais et Beaujolais

RENSEIGNEMENTS

Office de Tourisme et Espace Découverte
18, place Sapéon - 69210 L'Arbresle
Tél. : 04 74 01 48 87
officedetourisme@paysdelarbresle.fr

www.arbresletourisme.fr

Credit photos : Lionel RAULT

AUTRES INFORMATIONS

- Relève au niveau élevé du risque, pour l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP).

Message de la préfecture du Rhône du 12 novembre 2024.



Un arrêté de la ministre de l'agriculture publié le 8 novembre au Journal officiel élève le niveau de risque, pour l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP), de « **modéré** » à « **élevé** » sur l'ensemble du territoire métropolitain. Ce qui a comme conséquence la mise à l'abri de tous les oiseaux d'élevage ou de basse-cours quel que soit la commune.

La décision d'élévation du niveau de risque épizootique à son maximum sur l'ensemble du territoire est fondée sur la dynamique forte et persistante de circulation du virus dans l'avifaune sauvage en Europe, notamment migratrice, dans les couloirs de migration traversant la France.

La mise à l'abri des volailles est justifiée comme mesure de contrôle de l'introduction de virus IAHP pour réduire ou supprimer l'interface entre les oiseaux sauvages et oiseaux domestiques. En effet, tous les génotypes des souches isolées dans les foyers en élevage cette saison correspondent à des génotypes régulièrement détectés dans l'avifaune sauvage.